

COUR DU QUÉBEC

« Division des petites créances »

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
« Chambre civile »

N° : 500-32-137100-139

DATE : 26 mai 2014

SOUS LA PRÉSIDENTE DE : L'HONORABLE BRIGITTE GOUIN, J.C.Q.

QUINCAILLERIE RICHELIEU LTÉE, 7900, boul. Henri-Bourassa Ouest, Saint-Laurent (Québec) H4S 1V4

Partie demanderesse

c.

9237-2929 QUÉBEC INC. faisant affaire sous la raison sociale RÉNOVATION CUISINE IMPÉRIALE, 133, boul. de la Concorde Ouest, Laval (Québec) H7B 1H8

et

NELSON VIEL, [...], Mirabel (Québec) [...]

Partie défenderesse

JUGEMENT RENDU SÉANCE TENANTE *EX PARTE*

POUR TOUS LES MOTIFS ÉNONCÉS VERBALEMENT ET ENREGISTRÉS NUMÉRIQUEMENT :

[1] La partie demanderesse, Quincaillerie Richelieu Ltée, réclame de la partie défenderesse, 9237-2929 Québec inc. faisant affaire sous la raison sociale Rénovation Cuisine Impériale et Nelson Viel, la somme de 2 475,61 \$ plus intérêts et frais.

[2] Un contrat intitulé « Demande ouverture de compte et d'application de crédit » a été signé par M. Éric Desmeules, président, ainsi que par M. Nelson Viel, vice-président

et représentant de la partie défenderesse pour l'ouverture d'un compte auprès de Quincaillerie Richelieu Ltée;

[3] Tel qu'il appert des factures et états de compte (P-1), différentes marchandises furent livrées et fournies à la partie défenderesse, mais à cette date, une somme demeure toujours impayée sur la facturation.

[4] Une mise en demeure (P-3) qui fut adressée le 20 novembre 2012 réclamant paiement, mais aucun paiement ne fut remis par la partie défenderesse à cette date;

[5] **CONSIDÉRANT** la preuve testimoniale et documentaire;

[6] **CONSIDÉRANT** le témoignage de Mme Izabel Di Raddo, représentante de Quincaillerie Richelieu Ltée;

[7] **CONSIDÉRANT** l'absence injustifiée de la partie défenderesse, 9237-2929 Québec inc. faisant affaire sous la raison sociale Rénovation Cuisine Impériale et Nelson Veil, nonobstant le fait qu'elle a été dûment appelée et avisée;

PAR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

CONDAMNE la partie défenderesse, 9237-2929 Québec inc., faisant affaire sous la raison sociale Rénovation Cuisine Impériale, de même que M. Nelson Viel conjointement, à payer à la partie demanderesse, Quincaillerie Richelieu Ltée, la somme de 2 475,61 \$ avec intérêts au taux de 24 % l'an, à compter du 4 décembre 2012, de plus la somme de 495,02 \$ à titre de frais légaux de perception et les entiers dépens.

BRIGITTE GOUIN, J.C.Q.

Date d'audience : 26 mai 2014